



**Déclaration de stock détenu avant promulgation de la
Loi de Pays N° 2017-16 du 18 juillet 2017 réglementant les
activités professionnelles liées à la production et la
commercialisation des produits perliers et nacriers en
Polynésie française.**

Date :

Nom et Prénom :

N° carte : Validité :

Statut:

Total perles de culture de Tahiti déclarées :

Nombre Poids

Signature du professionnel